

Riddes, le 14 novembre 2014

A la rédaction du bulletin
officiel
Rue de l'Industrie 13
1950 Sion

BO N° 46 du 14 novembre 2014

COMMUNE DE RIDDES

Demande d'autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Riddes porte à la connaissance du public que M. Michele DINGEO, domicilié à l'Avenue d'Echallens 59, 1004 Lausanne, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	Rue Centrale 28, 1918 La Tzoumaz Parcelle N° 4752
Enseigne	Les Fougères Hôtel and Bistro
Prestations	Offre de prestations d'hébergement, de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture	<u>Restaurant</u> : du lundi au dimanche de 8h à 10h, 11h à 14h30 et 18h30 à 21h30 <u>Hôtel</u> : du lundi au dimanche de 8h à 21h30
Début de l'activité	dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à l'Administration communale, dans les trente jours dès la présente publication.

Riddes, le 14 novembre 2014

L'administration communale

Administration communale

administration@riddes.ch – Tél : 027 305 20 23 – Fax : 027 305 20 34
Rue du Village 2 – Case postale – CH-1908 Riddes

